

INNOVATION

Le pacte PME rapproche maîtres d'ouvrage et PME innovantes

« A l'heure où le gouvernement affiche sa volonté d'inciter les maîtres d'ouvrage à se tourner davantage vers les PME, le pacte PME constitue une expérience intéressante.

« Il facilite la mise en relation entre les PME innovantes et les grands donneurs d'ordres, dans l'intérêt bien compris des deux parties.

Quelle PME, venue frapper à la porte d'un grand donneur d'ordres, n'a jamais entendu ce dernier lui répondre qu'il avait déjà « trop de fournisseurs » ? Pour éviter à ces PME innovantes de perdre du temps – et de l'argent – dans des démarches commerciales souvent vaines, le comité Richelieu, association de PME innovantes, et Oséo (organisme de financement et d'accompagnement des PME), ont lancé, en septembre 2005, le pacte PME, qui publie ces jours-ci son rapport annuel. L'idée ? Mettre en relation ces « grands comptes », désireux de développer un produit innovant, mais ne disposant pas de compétence interne pour le faire, avec des PME ayant mis au point une innovation répondant à leur demande. « Tout grand compte soucieux de renforcer l'innovation et la compétitivité de son offre est intéressé par le pacte PME, argue Emmanuel Leprince, délégué général du comité Richelieu. Aujourd'hui, nous voyons bien que des habitudes les empêchent en-

core de travailler avec des PME innovantes. Nous essayons de leur montrer qu'ils passent ainsi à côté de développements intéressants, et qu'il peut être utile d'identifier de belles entreprises, susceptibles de répondre rapidement à leurs besoins. »

Aujourd'hui, une quarantaine de grands comptes (Ville de Paris, RATP, Schneider Electric...) ont d'ores et déjà signé le pacte PME. Les motivations sont diverses : opération d'image, élargissement du panel des fournisseurs, accès à des technologies nouvelles et amélioration de la compétitivité... A cela s'ajoute, côté donneurs d'ordres publics, le souci de s'inscrire dans la politique d'aide au développement des PME.

Parts de marchés

Les grands comptes signataires s'engagent à mettre en place, avec le concours de l'Insee des indicateurs sur la part de leurs marchés attribuée aux PME. « Cela nous a poussés à faire un travail de recensement très fin de nos fournisseurs, que nous avons déclinés

par secteur », se félicite Jean-Baptiste Hy, directeur de l'Agence centrale des achats du ministère de l'Economie.

La participation au pacte entraîne bien souvent les grands donneurs d'ordres dans une dynamique en faveur des PME : ici, mise en place d'un espace fournisseurs sur le site Internet de l'acheteur ; là, désignation d'une personne chargée des relations avec les PME... Autant d'initiatives qui dépassent le cadre de l'entreprise innovante et s'adressent à toutes les PME.

« Le pacte PME intéresse aussi les grandes entreprises dans la mesure où il leur permet de faire du benchmarking, développe Patricia Renaud, d'Oséo. Un directeur des achats est intéressé à savoir si une autre entreprise a mis en place une équipe dédiée à la gestion des petits marchés, si elle s'est fixée des objectifs de parts d'achats dévolues à des PME innovantes... Ce partage de bonnes pratiques revêt une grande importance pour eux. » Ce que ne dément pas Thierry Willième, président de GE Factofrance, si-



BRUNO LEVY/LE MONITEUR

PATRICIA RENAUD, direction de l'Innovation, Oséo.

« Le pacte PME est un engagement partagé entre Oséo, le comité Richelieu et le grand compte pour améliorer les conditions d'accès des PME à la commande des grands comptes, publics et privés. Aussi nous incitons ces derniers à collaborer dans des projets de R & D avec des PME innovantes qu'ils ne connaissent pas, et dont les technologies leur permettront de développer de nouveaux produits plus rapidement. Pour les PME, dont la force commerciale est bien souvent limitée, les outils du pacte les aident à accéder à de nouveaux marchés. L'objectif d'Oséo ? Faire émerger le plus grand nombre d'entreprises moyennes innovantes répondant à des besoins sociétaux majeurs. »